

Techniques d'estimation de la population

28 novembre 2023

Points clés

- Chaque situation d'urgence étant différente, le choix de la ou des méthodes d'estimation des populations doit refléter la diversité des contextes et des ressources disponibles. Hiérarchisez vos besoins en matière d'informations, évaluez les capacités locales et le contexte, et choisissez la ou les méthodologies les plus appropriées pour produire des estimations de la population. Documentez la façon dont le HCR utilisera les estimations de la population aux niveaux national et régional.
- La production d'estimations de la population est un travail impliquant généralement plusieurs organisations. Il est essentiel d'identifier les acteurs clés et de les réunir pour adopter une approche commune, et examiner et approuver les estimations avant leur publication.
- Les méthodes d'estimation rapide ne produisent généralement pas des données démographiques de bonne qualité, car la taille de leurs échantillons est souvent trop limitée et leurs techniques ne sont pas représentatives. Si les ressources disponibles le permettent, élaborer un plan d'estimation solide afin de vous assurer de l'interopérabilité des données recueillies et de la possibilité de les exploiter à l'appui d'autres activités, telles que les évaluations des besoins.
- Triangulez les données primaires et secondaires disponibles ; évaluez leur qualité, notamment leur précision et leur validité temporelle, ainsi que la fiabilité des sources de données.
- Validez vos estimations et publiez-les en suivant les orientations relatives à l'outil CORE. Les estimations démographiques doivent être examinées et approuvées par le Représentant et, le cas échéant, par les principales parties prenantes, les mécanismes de coordination (par exemple, les groupes de travail régionaux ou nationaux sur la gestion de l'information), et le gouvernement.

1. Aperçu

Des estimations de la population **fiabes et interopérables** sont essentielles pour comprendre la situation, guider la planification d'une intervention, mettre en œuvre et ajuster les programmes, mener des actions de plaidoyer, et mobiliser des ressources. Les estimations de la population présentent donc un intérêt pour l'ensemble de la réponse humanitaire.

La [coordination interorganisations](#) des estimations démographiques est par conséquent essentielle pour s'assurer que ces estimations satisfont aux besoins de l'ensemble des organisations prenant part à l'effort d'intervention, mais aussi pour instaurer une confiance à l'égard des méthodes employées et des données qu'elles génèrent, pour communiquer efficacement les estimations qui en résultent et pour garantir leur utilisation efficace à des fins diverses.

Les étapes présentées ci-après aideront les équipes opérationnelles et les bureaux régionaux à procéder au regroupement, à l'assurance qualité, au calcul et à la communication des estimations de la population qui orienteront la réponse d'urgence.

Ressources et partenariats

L'estimation de la population est un processus collaboratif, mené par un responsable de la gestion de l'information ou une fonction équivalente, qui travaille en étroite collaboration avec ses collègues chargés de la protection, d'autres points focaux thématiques et sectoriels (par exemple, santé, eau, assainissement et hygiène (EAH), nutrition, éducation, distribution de nourriture ou d'articles non alimentaires, et approvisionnement) ainsi que les organisations partenaires. Si nécessaire, le bureau régional peut apporter son soutien, le cas échéant avec l'appui supplémentaire des entités compétentes du Siège.

2. Relevance for emergency operations

Il est crucial de disposer d'informations à jour, précises et fiables sur les populations déplacées dans une situation de crise pour garantir une réponse efficace. Des informations sur l'**ampleur, les lieux et la composition** des déplacements de population sont nécessaires. Elles permettent en effet de connaître l'endroit où ces populations se trouvent et d'où elles viennent (deux variables relatives à l'emplacement), qui elles sont (profils), combien elles comptent de personnes (nombre), quand elles se sont déplacées ou depuis quand elles se déplacent (temps), et pourquoi (causes du déplacement). Les estimations de la population sont **des données démographiques agrégées tirées des meilleures sources de données primaires et secondaires disponibles**.

3. Main guidance

Informations nécessaires pour produire des estimations de la population

Les estimations de la population comprennent à la fois des données dynamiques et des données

statiques :

- Les données dynamiques reflètent l'évolution des populations au fil du temps. Par exemple, le nombre de personnes qui ont été forcées de fuir des lieux spécifiques et qui arrivent dans des zones de transit au cours d'une semaine donnée.
- Les données statiques décrivent quant à elles les populations à un moment donné. Par exemple, le nombre de personnes qui vivent dans un village spécifique à un moment particulier. Les données statiques changent en fonction des flux de population (par exemple, selon les arrivées et les départs ainsi que les changements sur place, tels que les naissances et les décès). Les estimations doivent être ventilées par âge et par sexe, condition essentielle pour que les activités d'aide humanitaire tiennent compte de l'âge, du genre et de la diversité, en particulier pour la planification stratégique, la mobilisation des ressources programmatiques et les actions de plaidoyer.

Il est nécessaire d'obtenir les informations suivantes afin de produire les estimations de la population :

- **Où ?** Où les zones d'entrée, de sortie et de transit se situent-elles ? D'où les populations déplacées viennent-elles ? Où s'installent-elles temporairement ? Où se rendent-elles ?
- **Combien ?** Quelle est l'ampleur du flux de population (c'est-à-dire le nombre de personnes qui arrivent et partent par jour ou par semaine ; le nombre de personnes déplacées de force dans des lieux spécifiques à un moment donné) ? Ces données doivent être ventilées afin d'inclure les populations en déplacement (flux dynamique) et celles présentes (situation statique) dans des lieux spécifiques.
- **Qui ?** Les tranches d'âge générales et le sexe des populations déplacées. Et quelles sont les principales causes de déplacement ? Cette dernière variable est essentielle dans le cadre des déplacements mixtes afin d'évaluer si la population cible se compose principalement de réfugiés ou s'il s'agit d'un déplacement mixte de réfugiés et de migrants.

Pour obtenir ces informations, utilisez des méthodes mixtes à un échelon géographique adapté pour orienter la réponse, comme expliqué dans les étapes suivantes.

Certaines méthodologies d'estimation de la population exigent la collecte et le traitement de **données personnelles**. Si applicable, vous devez suivre de façon proactive les étapes nécessaires pour garantir que les données statistiques [sont gérées](#) conformément au [cadre du HCR sur la protection des données et le respect de la vie privée](#) (accessible uniquement au personnel du HCR). Il est essentiel de veiller à ce que le HCR ne réutilise pas les données personnelles collectées à des fins statistiques pour des usages différents, sans motif légitime approprié.

Étape 1 : Préparation de l'estimation par la collecte de données démographiques de référence et l'analyse du contexte

En vous appuyant sur la [stratégie de gestion de l'information dans le cadre d'une situation d'urgence](#) et les [orientations sur la préparation aux situations d'urgence](#), recueillez des données démographiques de référence et analysez le contexte. Les actions suivantes vous aideront à déterminer la ou les méthodologies les plus appropriées pour produire des estimations de la

population :

- [Données opérationnelles communes](#) : analysez les données géographiques disponibles pour l'intervention [dans la base de données géoréférencées du HCR](#) ou les [données opérationnelles communes](#) humanitaires. Si ces données ne sont pas à jour, dressez une liste des lieux et des noms des villages, des infrastructures de services existantes (par exemple, des hôpitaux, des centres de santé) dans les zones susceptibles de recevoir des réfugiés ou des PDI.
- *Acteurs et informateurs* : identifiez les informateurs clés potentiels, notamment les autorités locales ou nationales (par exemple, les services chargés de la gestion des migrations, les organismes de protection civile ou d'urgence), en tenant compte des services humanitaires actifs et de la présence de partenaires dans les zones susceptibles de recevoir des réfugiés ou des PDI.
- *Flux de populations historiques et données statiques* : si elles ne sont pas déjà disponibles, identifiez les sources de données fiables qui rendent compte d'une part des déplacements aux points de passage de la frontière ou à travers les zones de transit entre le pays d'origine et le pays d'accueil (situations transfrontalières), ou au sein du pays (déplacements internes), d'autre part de la composition de ces populations. Essayez d'analyser au moins les 12 derniers mois pour évaluer les évolutions typiques des déplacements.
- *Données contextuelles* : consultez les informations contextuelles qui ont été recueillies pour orienter la réponse d'urgence (et complétez-les si nécessaire), notamment pour comprendre le contexte sécuritaire local. Cette démarche est importante pour comprendre les tendances et anticiper les contraintes d'accès potentielles dans le cadre de la mise en œuvre de certains types de méthodologies d'estimation. Si elles n'ont pas déjà été collectées, réunissez des informations récentes sur les conflits, l'accès et la présence de groupes armés (par exemple, à l'aide [du Projet de données sur les lieux et les événements liés aux conflits armés \(ACLED\)](#) et des données d'[ACAPS](#)) dans le pays d'origine, le pays de déplacement (s'il est différent du pays d'origine) et le pays d'accueil (pour les situations transfrontalières).

Étape 2 : Déterminez, en définissant les groupes de population cibles avec les organisations partenaires, quelles sont les personnes qui doivent être recensées

- Les définitions de la ou des populations cibles pour l'estimation doivent refléter les besoins en matière d'informations du HCR et de la communauté élargie des acteurs impliqués dans la réponse à la situation d'urgence (dont le gouvernement). Elles doivent également s'aligner sur les normes et recommandations internationales relatives aux groupes de population déplacés de force ou apatrides (notamment les orientations du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les PDI et les apatrides [EGRISS] relatives aux statistiques internationales sur les [réfugiés](#), [les PDI](#) et les [apatrides](#), ainsi que la base de données [Refugee Data Finder](#) et le [Glossaire principal des termes du HCR](#)), et les orientations relatives aux migrants internationaux ([définitions clés de l'OIM](#), [DESA](#)).
- Lors de l'élaboration des définitions des groupes de population cibles, intégrez les dimensions suivantes : les groupes de population (par exemple, réfugiés, PDI, apatrides, en précisant si la population déplacée est également apatride), la temporalité du mouvement (par exemple, la durée minimale ou maximale de déplacement), sa portée géographique

(pays ou régions d'origine, pays ou régions de destination des groupes de population à recenser), ainsi que les profils pertinents en matière d'âge, de genre et de diversité (par exemple, appartenance ethnique, statut socioéconomique, etc.).

Étape 3 : Identification des lacunes dans les informations nécessaires à la production des estimations de la population

Réalisez une étude documentaire pour recenser et évaluer les données disponibles afin de déterminer les informations manquantes :

- Identifiez les sources fiables susceptibles de fournir les données dont vous avez besoin. Veillez à tenir compte de sources telles que les reportages dans les médias traditionnels et les articles de journaux dans le pays d'origine, le pays de déplacement et le pays d'accueil. Explorez les systèmes qui sont actuellement utilisés pour recenser les informations sur les mouvements de population, y compris les systèmes mis en œuvre par des partenaires externes (par exemple, la surveillance des frontières). Dans la mesure du possible, privilégiez les outils de l'organisation (par exemple, dans une situation d'urgence concernant des réfugiés, ayez si possible recours à l'enregistrement d'urgence) ou les systèmes mis en œuvre par les autorités.
- Évaluez les données secondaires collectées du point de vue de l'assurance qualité et procédez à leur triangulation.
- Organisez les données par catégorie, format, thème, date, source, niveau de fiabilité, niveau de précision, échelon géographique et période couverte.

L'examen des données secondaires permettra de déterminer s'il existe encore un écart entre les informations dont vous avez besoin et celles dont vous disposez. S'il vous faut collecter des données primaires, tenez compte de la ou des méthodologies présentées dans les sections suivantes.

Dans bien des cas, les données disponibles ne seront pas suffisantes. Cependant, pour collecter des données primaires supplémentaires :

- *le temps sera trop limité ;*
- les ressources *nécessaires* (tant humaines que financières) ne seront pas disponibles ;
- les endroits accueillant la population déplacée ne seront pas *accessibles* (par exemple, en raison de contraintes physiques ou de la situation sécuritaire), ou
- il pourra être difficile de trouver une méthodologie adéquate pour des populations spécifiques (par exemple, du fait des profils sociaux ou encore de l'évolution rapide des mouvements de population).

Vous devez tenir compte de tous ces éléments si vous avez besoin de collecter des données primaires pour produire l'estimation. Veuillez noter que, dans de nombreux cas, l'estimation sera réalisée en combinant les données existantes (données secondaires) et les données nouvelles qui ont été collectées.

Étape 4A : Collecte de données primaires (si nécessaire) - méthodes et techniques exigeant un accès à la population déplacée.

Si vous avez besoin de collecter de nouvelles données pour combler les lacunes en matière d'informations, gardez à l'esprit que cela demandera du temps, de l'argent et des ressources humaines. En tenant compte du contexte (voir la section ci-après relative aux *considérations pour une mise en œuvre pratique*), les méthodologies suivantes peuvent être appliquées :

A.1. Consultations avec les principaux acteurs/parties prenantes : consultez les principales parties prenantes qui ont été identifiées au cours des activités de préparation à l'étape 1 afin de cartographier les principaux itinéraires, zones de déplacement, contraintes d'accès ou points d'entrée aux niveaux national, infranational ou local. Les informations peuvent être collectées à distance (par le biais d'entretiens par téléphone, de courriers électroniques ou de questionnaires en ligne) ou en personne.

A.2. L'observation directe peut être utilisée afin de collecter rapidement les informations nécessaires à l'estimation des populations en déplacement et des populations séjournant actuellement dans des lieux spécifiques qui entrent dans le champ d'application de l'estimation. Procédez au comptage visuel des habitations ou à des estimations de foule statique. Parcourez la localité en voiture ou à pied et notez vos observations sur le lieu (sa nature, sa taille), ainsi que sur le nombre de personnes et les mouvements de population. Essayez de repérer les informateurs clés éventuels et les lieux où les enquêteurs pourraient potentiellement mener des enquêtes auprès de la population cible.

A.3. Mettez en place un système d'alerte : si le contexte le permet, des mises à jour régulières peuvent être organisées pour permettre la notification des nouvelles arrivées ou des nouveaux déplacements. L'engagement des autorités ou des partenaires humanitaires (ou d'autres parties prenantes identifiées à l'étape 1) est nécessaire pour aider à la mise en place de systèmes d'alerte. Les modalités de ce système d'alerte dépendront du contexte et doivent être définies dès le début et convenues avec l'ensemble des membres du réseau. Il s'agit généralement de transmettre un questionnaire par l'intermédiaire duquel les membres fournissent des informations à jour sur la taille, l'emplacement et la nature des zones accueillant la ou les populations cibles.

A.4. Entretiens avec les informateurs clés : concevez un bref questionnaire pour recueillir auprès des informateurs clés locaux des estimations des flux de population dans les lieux d'entrée, de transit/d'établissement ou de sortie des zones d'intérêt :

- Les informateurs clés peuvent être des autorités des districts, villages ou zones résidentielles (dans les milieux urbains), des chefs des communautés d'accueil, des prestataires de services, des travailleurs humanitaires, des chefs religieux, des chefs de réfugiés ou de PDI et des membres du personnel éducatif ou sanitaire. Il peut également s'agir des principales parties prenantes identifiées à l'étape 1.
- Des enquêteurs peuvent être chargés recueillir les informations par différentes méthodes, telles que des entretiens en personne ou par téléphone, des courriers électroniques, des SMS ou des enquêtes. Les estimations fournies par les informateurs clés seront moins précises que celles résultant d'évaluations directes, mais elles s'avèrent particulièrement utiles dans les situations où l'accès à la population est limité.

A.5. Questionnaires auprès de la ou des populations cibles : lorsque des ressources sont

disponibles, concevez un bref questionnaire pour collecter, par l'intermédiaire d'enquêteurs, des données sur la population cible aux lieux d'entrée, de transit/d'établissement et de sortie des zones d'intérêt. Les enquêteurs effectuent de brefs entretiens avec chaque personne/famille, et recueillent les données précisées plus haut. Cette méthode est généralement plus adaptée aux contextes de franchissement de frontières, où il est plus facile de gérer les flux de population. Si les ressources et les capacités sont limitées, privilégiez les entretiens avec les ménages/en groupe plutôt que les entretiens individuels afin de maximiser la couverture de la collecte de données :

- Les données quantitatives sur les flux de population recueillies à l'échelle des ménages ou en groupe fourniront des informations sur l'ampleur du mouvement ;
- Parallèlement, les données individuelles échantillonnées pourront être utilisées pour caractériser la population et comprendre les tendances locales des flux de population.

Remarque : l'adoption d'une approche statistique peut se révéler inadaptée dans un contexte donné, notamment si elle demande trop de temps ou si le niveau d'expertise requis pour la concevoir et en interpréter les résultats n'est pas disponible.

A.6. Procédez à des enregistrements, des inscriptions ou des comptages de personnes : comptez la population grâce à des techniques de fixation, un enregistrement rapide, une inscription ou un comptage de personnes. Consultez les [orientations du HCR sur l'enregistrement et la gestion de l'identité](#).

Étape 4B : Collecte de données primaires (si nécessaire) - autres méthodes de collecte de données

Outre les méthodologies expliquées plus haut, il peut être nécessaire d'explorer d'autres méthodes de collecte des données, présentées ci-après, avec l'appui technique du bureau régional ou du Siège si nécessaire. Parce que ces méthodes présentent des limites, demandent un temps de traitement supplémentaire et nécessitent des ressources techniques, leur mise en œuvre doit être évaluée au cas par cas. Il peut néanmoins s'agir d'options pragmatiques et d'un rapport coût/efficacité relativement bon pour trianguler des données secondaires ou primaires collectées par le biais des méthodes déjà évoquées. Elles peuvent également être utilisées pour fournir des informations sur les tendances passées, actuelles et potentiellement futures des mouvements de population. Ci-après figurent quelques exemples de méthodologies qui ont été mises en œuvre par les équipes opérationnelles et des organisations partenaires lorsque le contexte d'urgence n'a pas permis d'appliquer les méthodes de collecte de données primaires listées ci-dessus à l'étape 4a :

B.1. Observations de la Terre : si elles sont disponibles et pertinentes, utilisez les données obtenues à partir des [images satellites](#) du Centre satellitaire des Nations Unies (UNOSAT), telles que les images de [l'éclairage nocturne](#) de la NASA, qui reflètent les mouvements de population à travers les changements des niveaux de luminosité électrique dans des zones spécifiques.

B.2. Registres de données d'appels : si une *connectivité mobile* est disponible, il est possible d'évaluer les déplacements à l'intérieur des pays en analysant les registres de données d'appels. Travaillez avec d'autres agences des Nations Unies ou d'autres organisations comme [Flowminder](#) et [GSMA](#) pour obtenir des données et les [nettoyer](#) de façon responsable.

B.3. Statistiques sur l'usage des réseaux sociaux et des applications mobiles : tenez compte des [statistiques d'usage des réseaux sociaux](#) (par exemple, [X/Twitter](#) ou [Data for good](#) de Meta) si le taux de pénétration d'Internet est supérieur à 70 % (voir les [statistiques de la Banque mondiale](#)), en suivant les [consignes du HCR sur les réseaux sociaux pour la protection des communautés](#). Vous pouvez également envisager d'utiliser les [données d'usage d'applications mobiles](#) telles que celles qui sont collectées lors de l'accès à des services de localisation.

B.4. Ensembles de données indirects : explorez d'autres ensembles de données qui pourraient contenir des *indicateurs indirects* de déplacement, tels que les tendances des prix du marché et les données sur l'assistance en espèces et/ou les transactions financières.

B.5. Extraction de données d'émissions de radio : utilisez cette méthode pour [comprendre les incidents liés à la protection](#) et aux [mouvements](#).

B.6. Exploration des données de Google : intégrez les [tendances de recherche sur Google](#) (par exemple, recherchez des phrases dans la langue locale comme « comment demander l'asile en [pays] » ou « comment migrer en/au [pays] » ou « comment aller en/au [pays] » ou « quels documents ou vaccins sont nécessaires en/au [pays] »), et l'[API de Distance Matrix](#).

B.7. Techniques de la science des données : elles peuvent être appliquées si des données historiques en quantité suffisante sont disponibles (par exemple, des données journalières ou hebdomadaires collectées pendant au moins un an, ou des données mensuelles recueillies sur deux à trois ans). Les estimations peuvent être produites en s'appuyant sur des prévisions immédiates ou des prévisions à plus long terme. L'analyse de régression multiple est utile pour explorer les corrélations et les liens entre différentes variables. Efforcez-vous de corroborer les résultats de la modélisation des données en les triangulant avec d'autres données.

Étape 5 : Présentation des estimations de la population

- Utilisez les modèles et les orientations de l'outil CORE pour veiller à une présentation cohérente des estimations de la population. Produisez des tableaux de bord/rapports statiques et dynamiques afin de répondre aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs.
- Partagez ces estimations de la population et ces produits d'information grâce à des systèmes tels que le portail de données opérationnelles du HCR.

Pour plus d'informations, veuillez lire la section relative aux produits d'information d'urgence.

Considérations pour une mise en œuvre pratique

Les conseils et les bonnes pratiques suivants doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre des méthodologies présentées plus haut :

- L'estimation de la population *n'est pas* un suivi de la protection ou une évaluation des besoins ; l'estimation de la population génère des informations sur le nombre de personnes composant une population donnée dans un endroit et à un moment spécifiques ainsi que

sur les caractéristiques de cette population. Le suivi de la protection, quant à lui, génère des informations sur les tendances en matière de protection de groupes de populations ou de lieux spécifiques.

- Les évaluations des besoins recensent les besoins, les conditions et les capacités de groupes ou de lieux spécifiques, afin de déterminer les écarts entre la situation actuelle et les normes admises.
- *En fonction des lacunes relevées dans les données nécessaires et des contextes opérationnels, plusieurs approches ou méthodes* peuvent être employées pour générer les estimations de la population dans différentes zones ou à différents moments dans le cadre de la réponse d'urgence.
- Parmi les *principales parties prenantes* peuvent figurer les représentants des forces de l'ordre (police, police aux frontières, forces de sécurité), les autorités gouvernementales civiles, les représentants d'organisations de la société civile ou d'organisations dirigées par des réfugiés ou des PDI, des chercheurs, des experts, ainsi que des organisations d'aide humanitaire, de développement et de défense de la paix aux niveaux national et infranational. Pour déterminer quelles organisations sont présentes, examinez les informations disponibles qui précisent qui fait quoi et où (Who does What and Where, 3W).
- Examinez les *lieux cibles* pour lesquels vous produisez des estimations de la population. Décrivez-les conformément aux [normes de localisation de l'organisation](#) pour améliorer la comparabilité et la possibilité de réutilisation des données collectées au fil du temps. Réduisez au minimum les chevauchements entre ces lieux ou zones en évaluant leur couverture géographique et en veillant à ce qu'ils soient bien connus des informateurs clés et des enquêteurs. Évitez de recueillir des informations dans des lieux géographiquement proches (par exemple, des deux côtés d'une frontière, sur une même route, etc.).
- Améliorez la *couverture temporelle* en procédant à un échantillonnage de temps et de lieu (en sélectionnant de façon aléatoire des combinaisons de lieu et de périodes, par exemple, différents jours de la semaine ou différentes heures de la journée). L'ampleur et la composition des flux peuvent varier. Par exemple, les matinées sont souvent plus chargées.
- Améliorez l'analyse en collectant des données *statiques* et *dynamiques*, par exemple, dans le cadre des entretiens avec les informateurs clés dans les camps ou au sein des communautés d'accueil. Collectez a) des données statiques sur la population cible présente dans la zone au moment de la collecte de données, b) des données dynamiques sur les personnes/familles qui arrivent pendant une période de temps donnée dans cette même zone et qui en partent. N'essayez pas de produire des données statiques à partir de données dynamiques et inversement, car ces informations ne seront pas fiables.
- Soyez transparent(e) quant à la *couverture des données* et à ses limites lors de la communication des données aux partenaires, en soulignant les changements qui surviennent dans l'accès et la couverture entre chaque campagne de collecte de données.
- Définissez la *durée* requise de la collecte de données pour gérer les attentes quant aux délais de production de l'estimation.
- Si l'échelle géographique ou l'ampleur du déplacement dépassent ce qu'il est possible d'évaluer avec les ressources disponibles, définissez une stratégie d'échantillonnage : si possible, définissez des *cadres d'échantillonnage* fondés sur des méthodes probabilistes pour améliorer la représentation statistique, comme l'amplificateur par réseau, la méthode des quadrants, la technique de capture-recapture, et les échantillons stratifiés et à

plusieurs degrés. S'il n'est pas possible de procéder à un échantillonnage probabiliste, envisagez de recourir à un échantillonnage déterminé sur la base des personnes interrogées. Demandez conseil auprès d'un expert en statistiques au Siège ou au sein du bureau régional.

Annexes

[ACAPS, Rapid Estimation of Affected Population Figures, 2012](#)

[IASC, Guidelines on the Humanitarian Profile Common Operational Dataset, 2011](#)

4. Learning and field practices

Conseils pour l'application des méthodologies décrites aux étapes 4A et 4B dans les contextes opérationnels courants :

- Pour tous les scénarios : consultez les principaux acteurs/parties prenantes (méthode A1).
- **Scénario 1 : évaluation des flux de populations déplacées dans des situations transfrontalières.** Utilisez la méthode A4 pour obtenir des données auprès des agents de contrôle aux frontières, et, si nécessaire, maintenez un système de surveillance des frontières en coordination avec eux. Si la situation sécuritaire le permet, triangulez ces données avec celles tirées de la méthode 2, ou, si vous disposez de suffisamment de temps et de ressources, la méthode A5. Si la plupart des personnes déplacées franchissent la frontière dans des situations moins accessibles, privilégiez la collecte de données dans les lieux de transit à proximité (dans les gares routières et villages voisins, par exemple), comme décrit dans le scénario 2.
- **Scénario 2 : estimation des populations déplacées dans les communautés d'accueil.** Si des réseaux d'informateurs clés sont actifs, utilisez la méthode A3. Si ce n'est pas le cas, effectuez une mission de terrain pour identifier les informateurs clés qui sont aptes et disposés à surveiller les flux et les situations statiques, et qui peuvent fournir des mises à jour régulières au cours des semaines ou des mois à venir.
- **Scénario 3 : estimation des populations déplacées situées dans des camps ou des environnements similaires.** Utilisez toujours la méthode A2 pour trianguler d'autres méthodologies. Si les ressources et le temps disponibles sont limités, utilisez la méthode A3. Recherchez d'éventuels indicateurs indirects comme le décrit la méthode B4, tels que l'analyse de la consommation totale d'eau par zone sur un site. Si vous disposez de plus de temps et de ressources, utilisez les méthodes A5 ou A6.
- **Scénario 4 : estimation de vastes flux de populations dans des lieux de transit dans le cadre de situations évoluant rapidement.** Si vous avez accès aux lieux, utilisez la méthode A2 et, si vous disposez de suffisamment de ressources, la méthode A5.

Dans des situations mixtes, il est important de connaître les motifs qui poussent les personnes à fuir afin de pouvoir évaluer le nombre de personnes qui sont susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale. Les personnes fuyant des persécutions seront sous-représentées dans les réponses de groupe, et il conviendra donc de réaliser des enquêtes individuelles pour mieux évaluer les motifs du déplacement. Si les lieux de transit ne sont pas accessibles, envisagez les méthodes décrites à l'étape 4B.

5. Liens

[ACAPS, Secondary Data Review, Technical Brief, 2014. Plateforme d'alerte précoce d'ACLED \(en anglais\)](#) [Données de Google \(article en anglais\)](#) [CPI, Humanitarian Profile Support Guidance, 2016, Fédération internationale des ...](#) [Mixed Migration Centre - 4MI \(méthodologie pour les études longitudinales\)](#) [Glossaire principal des termes du HCR](#) [Statistiques du HCR sur les réfugiés](#) [Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux déplacés \(IR...\)](#) [Statistiques sur les réfugiés \(IRRS\) et statistiques sur les apatrides \(IROSS\)](#) [OIM, Termes clés de la migration](#) [VIEWS \(système d'alerte précoce en cas de violence\)](#)

6. Main contacts

Service mondial de données – Section de la statistique et de la démographie : hqcs00@unhcr.org

Service de l'innovation : hqinlab@unhcr.org